

MRC participante

Matawinie

Titre du défi proposé

Base automatisée de données géomatiques intermunicipale

Présentation de la ville et contexte du défi

La MRC de Matawinie est constituée de quinze municipalités et un Territoire Non Municipalisé. Chaque municipalité gère ses projets géomatiques de façon indépendante, avec des logiciels différents et des données qui ne sont pas mises à jour régulièrement, outre les obligations en lien avec le MAMH. Les coûts engendrés par une telle pratique s'en trouvent augmentés et la qualité de l'information légèrement déficiente.

Le but du défi serait d'élaborer et structurer une base de données géomatique, incluant les services publics, zonage, évaluation municipale, services de première ligne, afin de desservir l'ensemble des municipalités de la MRC et permettre la mise à jour plus efficacement et à moindre coûts.

Enjeux et contraintes

L'enjeu principal est de collecter et rassembler de manière automatique ou semi-automatique toutes les données géomatiques pertinentes, à partir de documents disponibles dans plusieurs municipalités de la MRC, sous plusieurs formats différents, et d'en uniformiser la présentation sous une seule et même base pour une application aisée par la suite.

Objectifs de la solution recherchée

- économie de coûts : actuellement les processus sont trop diversifiés et multipliés inutilement.
- Augmenter l'efficacité du système et obtenir la mise à jour de la base de données plus rapidement, en effectuant les modifications à l'interne plutôt que par des mandats ponctuels donnés à l'externe.

La finalité serait d'offrir la possibilité d'utiliser ou consulter cette base de données à tous les intéressés (citoyens, officiers municipaux, services d'urgence, services d'urbanisme, service de l'Aménagement, service d'Évaluation, etc) et ainsi permettre la mise à jour en temps réel, par les différents intervenants.

Contribution de la ville

Cette bibliothèque de données pourrait être tenue à jour par des ressources à l'interne, soit par chaque municipalité et/ou la MRC, si une municipalité ne dispose pas de cette ressource.

